

Lettre à la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada

Michel Vaïs

Numéro 113 (4), 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/24940ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)
1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vaïs, M. (2004). Lettre à la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada. *Jeu*, (113), 7–9.

Éditorial

Lettre à la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada

Excellence,

L'annonce, pour la douzième année, de la remise des prix du Gouverneur général pour les arts de la scène, le 21 septembre 2004, m'a donné l'occasion d'énoncer, à votre intention, une proposition qui a été relayée par plusieurs médias. J'ai proposé en effet, lors de la conférence de presse qui a eu lieu au Monument-National, à Montréal, que ces prix soient désormais nommés « prix pour les arts du spectacle vivant ». En matière de culture, vous le savez, les mots ne sont pas innocents.

Aussitôt faite ma proposition, la coprésidente de la Fondation des prix du Gouverneur général pour les arts de la scène, Monique Mercure, a affirmé publiquement que depuis douze ans qu'existent ces prix, la traduction française de « *performing arts* » par « arts de la scène » ne satisfaisait personne. Elle a même ajouté qu'elle trouvait ce terme « invraisemblable ».

Parler des arts de la scène, comme nous le faisons beaucoup au Québec, pour désigner le théâtre, la danse et certains autres arts d'interprétation (musique, art lyrique, variétés) comporte une référence à un cadre architectural – la scène –, alors que, on le sait, les pratiques actuelles de la représentation ne se déroulent pas toujours sur une scène. L'expression anglaise, plus juste, ne fait d'ailleurs aucune référence à une scène. Pensons en effet aux pratiques du théâtre en plein air, au cirque, ou encore à la performance, qui se manifestent tantôt sur un site ouvert, comme la rue, tantôt sur une piste, dans un musée ou une galerie d'art où spectateurs et interprètes se trouvent au même niveau.

L'expression que nous vous proposons est plutôt une référence à ce qu'il y a d'essentiel dans toutes ces formes d'art : la présence d'êtres vivants réunis pour une manifestation artistique. On peut définir les arts du spectacle vivant comme « ceux où une relation immédiate s'établit, dans un temps et un lieu donnés, entre des êtres humains dont une partie est en représentation ». La relation immédiate exclut celles dans lesquelles un média s'interpose entre interprètes et spectateurs. L'écran ou le moniteur, par lesquels serait présentée l'œuvre dans son intégralité, suffiraient ainsi à exclure le cinéma, la vidéo ou la télévision de la catégorie du spectacle vivant. De même, une œuvre entièrement technologique, comme le serait un spectacle son et lumière sans figurants, n'est pas non plus du spectacle vivant. La marionnette l'est cependant, à cause de la présence de manipulateurs pour donner vie aux êtres inanimés (sauf si les manipulateurs humains étaient tous remplacés par des machines !). Si cependant on veut continuer à inclure dans la même catégorie des prix du Gouverneur général le cinéma, la vidéo et les arts technologiques de la représentation, on

peut alors opter pour l'appellation plus générale « arts du spectacle ». Notons en passant que parler des « arts de la scène » à propos de films ou d'émissions de télévision, comme on le fait aujourd'hui en primant le réalisateur Eric Till, est un non-sens.

L'adoption par la Gouverneure générale de la désignation « arts du spectacle vivant » ou encore « arts du spectacle » donnerait un « coup de jeunesse » à une institution qui a prouvé son utilité dans notre paysage culturel, mais qui mérite aujourd'hui d'être modernisée. Elle constituerait en outre une manière d'inscrire ces prix dans un courant international qui reconnaît cette expression dans d'innombrables forums et publications de la francophonie depuis plusieurs décennies. Au Québec, seule la Société pour le développement du musée des arts du spectacle vivant, qui travaille patiemment au projet d'un musée du spectacle depuis 1989, utilise officiellement ce terme, plus logique et inclusif. Si cependant une nouvelle désignation des prix du Gouverneur général la popularisait, l'expression gagnerait en crédibilité. Avec pour conséquence que les arts de la représentation qui ne se manifestent pas sur une scène commenceraient à être pris un peu plus au sérieux.

Interrogée par des journalistes, le 21 septembre dernier, Monique Mercure aurait déclaré que les arts comme le cirque, la performance ou le théâtre hors les murs bénéficiaient déjà d'autres prix que ceux des arts de la scène. Si c'est le cas, j'aimerais bien savoir lesquels. Car, pour le moment, pour ne prendre qu'un exemple, un travail comme celui des nombreuses compagnies de cirque qui se produisent sous chapiteau ne pourrait jamais être pris en compte dans l'attribution des prix qui portent votre nom. Du moins, ces spectacles ne pourraient être considérés par la section francophone des prix pour les arts de la scène, mais pourraient cependant être couronnés

Nomade (Cirque Éloize, 2002). Photo : Image-Média Mauricie/Patrick Beauchamp.



Ne serait-il pas ironique qu'un jour le Cirque du Soleil ou le Cirque Éloize reçoive un prix « *performing arts* », mais soit considéré inadmissible à un prix « arts de la scène » ?

par la section anglophone. Ne serait-il pas ironique qu'un jour le Cirque du Soleil ou le Cirque Éloize reçoive un prix « *performing arts* », mais soit considéré inadmissible à un prix « arts de la scène » ? À moins qu'on consente à étirer cette expression jusqu'à l'absurde ! Mais je sais que, pour vous, les expressions ont un sens et les symboles peuvent être importants¹.

Sachant, Excellence, que vous voilà maintenant en poste pour une année supplémentaire, et connaissant par ailleurs votre intérêt pour le poids des mots et la clarté de la langue, je ne doute pas du bon accueil que vous voudrez bien réserver à cette proposition et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

MICHEL VAÏS
RÉDACTEUR EN CHEF

1. J'en veux pour preuve la manière dont vous parlez à votre baignoire, qui était aussi celle du premier de vos prédécesseurs à remettre un prix du Gouverneur général, en littérature. Dans un discours aux lauréats prononcé à Rideau Hall le 19 novembre 2002, vous concluez : « Sur une note plus légère, je dois vous confier que j'ai un petit rituel, chaque année, après la soirée des prix du Gouverneur général : une fois de retour dans nos appartements privés, je vais dans ma salle de bain où se trouve la baignoire qui était celle de lord Tweedsmuir. C'est lui qui est à l'origine des prix du Gouverneur général et je sais que c'est sa baignoire, car elle a été installée à peu près vers 1935 et qu'il est venu ici en 1937. Alors, je m'approche de la baignoire et je lui dis qui ont été les gagnants. Et vous pourrez le lui dire aussi, si vous voulez, dans la Salle de la Tente, puisqu'il est le deuxième à votre droite quand vous y entrez – mais je préfère la baignoire, c'est plus spécial de cette manière ! » Lord Tweedsmuir n'aimerait-il pas maintenant entendre parler des arts du spectacle vivant, ou des arts du spectacle tout court ?